Lecture linéaire 5 : Du Bellay, Les Regrets, CL (sonnet 150)

Il critique avec force les travers des courtisans.
Poème extrait des Regrets écrit par Du Bellay en 1558.
Dans ce sonnet, il quitte le ton élégiaque (= plainte, lyrique) pour porter un regard critique sur la cour et les courtisans.
À travers différentes saynètes prises sur le vif, il brosse un portrait charge (de l'ordre de la caricature) des courtisans et il dévoile les vices de la Cour.
Qu'est-ce qu'il fait ici l'efficacité de la satire ?
Lecture expressive du poème
/!\ respecter les vers
respecter les liaisons **À RETENIR POUR L'ORAL DE FRANÇAIS !!!!!!!**
respecter les enjambements

Composition du poème :
I) Dans les deux premier quatrains, Du Bellay évoque le comportement des courtisans.
II) Dans les deux tercets, il les présente en action.

Lecture linéaire :
I) Les deux quatrains v.1 à 8.
Dès le début, témoin attentif, le poète présente le comportement des courtisans. « Ces vieux singes de Cour, qui ne savent rien faire » **À RETENIR POUR L'ENTRETIEN D'ORAL DU BAC DE FRANÇAIS !!!!!!!**. Il s'adresse à un Grand : « Seigneur » au titre honorifique. Imprécision de cette apostrophe qui donne au poème l'aspect d'une lettre ouverte. Du Bellay marque sa désapprobation « je ne saurais regarder » : regarder signifie apprécier. Cette négation annonce désignés par une périphrase péjorative « vieux singes de Cour ». L'adjectif « vieux » marque leur décrépitude, le terme de « singes » est une animalisation des courtisans, c'est une métaphore. Il souligne aussi leur inutilité des courtisans « rien faire ». Cette formule est mise en relief par l'enjambement et d'ailleurs sa place dans le vers, on sent le mépris de Du Bellay avec le démonstratif « Ces » qui présente les courtisans. Mais aussi, le terme de « singes » de façon grotesque. Du Bellay les présente de l'extérieur, il insiste sur la posture extérieure des courtisans V.3 « Sinon en leur marcher ». il évoque leur démarche, une démarche mécanique qui copie celle des Grands. Le rythme du premier quatrain mime cette démarche mécanique. « et se vêtir, comme eux, d'un pompeux appareil » : il met l'accent sur leur tenue, les vêtements des courtisans. (V.4) L'adjectif pompeux signifie

majestueux mais aussi souligne l'excès, le faste de la Cour.
Dans le deuxième quatrain, Du Bellay met en place une saynète pour donner à voir les postures intérieures des courtisans (V.5-6). Le « si », « s'il » subordonnées de condition, rythme binaire traduisent combien les courtisans se calquent sur leur maître. Le terme de « maître » fait référence au roi ou à un Grand.
On remarque que les actions du roi sont évoquées au présent « s'il ment » et la réaction des courtisans est évoquée au futur de certitude, ce qui révèle leur aliénation. C'est une copie qui va jusqu'à l'absurde, ils sont capables de tout pour plaire « La Lune en plein midi, à minuit le soleil ». La construction en chiasme, les antithèse relèvent ici de la caricature et soulignent l'hypocrisie des courtisans qui tourne au ridicule.

II) Les deux tercets V.9 à 14.
Du Bellay présente les courtisans en action. Il les peint à la Cour en action. Ils sont appréhendés dans la réalisation de leurs vices. Du Bellay fait entrer sur le théâtre de la Cour un anonyme « quelqu'un » qui permet de révéler la vraie nature des courtisans, qui calquent leurs attitudes sur celle du roi comme le révèlent les oppositions et les subordonnées de condition. Les courtisans sont présentés ici comme de véritables caméléons, qui se marquent et dissimulent leur véritable visage « Si quelqu'un devant eux reçoit un bon visage... ». Leur hypocrisie est ici montrée par la subordonnée de condition et la formule familière « crever de rage ». Cette formule montre combien la Cour est un milieu cruel où règne la jalousie « montrer au doigt ».
Après avoir donné des exemples concrets de leur hypocrisie, Du Bellay formule des accusations claires « mais ce qui plus contre eux [...] et ne savent pourquoi ». La conjonction de coordination « mais » introduite annonce l'attaque ultime. Le verbe « dépiter » a un sens très fort et marque le dégoût de Du Bellay. On retrouve ici la première personne du singulier « me dépite ». Du Bellay souligne avec force la stupidité des courtisans.
« dépite » rime avec « hypocrisie ». Les courtisans ignorent eux-mêmes ce qui les fait agir. D'ailleurs, on retrouve la négation du premier quatrain. « ne savent rien faire » devient ici « ne savent pourquoi ».

Conclusion : La forme brève du sonnet donne à la satire plus de force. C'est à travers un sonnet que Du Bellay laisse entendre son refus de participer à ce bal des vanités qu'il dénonce dans des saynètes très vivantes qui dévoilent la comédie de Cour de son temps. Il ouvre la voie aux moralistes du XVIIème siècle comme La

Fontaine ou La Bruyère qui observent ces courtisans pantins.